

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

<p>Date de convocation : 10/11/2023 Date d'affichage : 10/11/2023 Nbre de conseillers : En exercice : 14 Présents : 10 Votants : 13</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le 16 novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.</p> <p>Étaient présents Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, M. Christian LAN, M. Michel LÉBOUC, Mme Madeleine BARBELETTE, Mme Sylvie COUPÉ, M. Didier PETITPAS, Mme Laëtitia SALIOT, M. Nicolas MARTINAIS</p>
---	---

Absents excusés :

M. Patrick DEMARQUET
M. Boris BOYAVAL donne pouvoir à M. Christian LAN
M. Anthony PRUNIER donne pouvoir à M. Michel LÉBOUC
M. Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir Mme Colette PENDRIGH

N°096/2023

REVISION TARIFS 2024 DES TERRAINS DE MIS A DISPOSITION

Mr Démarquet, 2ème adjoint en charge des finances, en commission finances du 9 novembre 2023, il est proposé de maintenir les tarifs.

Il est rappelé qu'en cas de besoin, la commune pourra reprendre ces terrains sans délai de préavis et sans aucune indemnité.

Locataires	Parcelle	Surface	Loyer 2022	Loyer 2023	Loyer 2024
M. Rémi Berthelot	AC 215	1ha 13a42ca	174.20 €	174.20 €	174.40 €
M. Rémi Berthelot	AC 6 et AC 7	1ha 13a27ca	119.90 €	119.90 €	173.30 €
GAEC de la Forêt	AL 266 et 287	57a 24ca	65.40 €	65.40 €	87.58 €
GAEC de la Forêt	AL 380, AL381 et AL382	99a36ca	29.73 €	29.73 €	152.02 €
GAEC de la Forêt	AL284	71a35ca	81.52 €	81.52 €	109.17 €
GAEC de la Forêt	AL 281 et AL280	41a89ca	125,03€	125,03 €	64.09 €
Association des jeunes agriculteurs dans le cadre du Téléthon	AL276	10943 m2			Gratuit

Envoyé en préfecture le 04/12/2023

Reçu en préfecture le 04/12/2023

Publié le

ID : 035-213501380-20231116-D096_2023-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide

- **DE VALIDER** les tarifs à appliquer pour l'année 2024
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou l'adjoint référent à ce dossier à signer tout document relatif à cette affaire.

Pour extrait conforme,
Le registre dûment signé,
Le Maire

Certifié exécutoire, après transmission
En Préfecture le
Et publication le

